

#### Avis de marché

Services

#### Section I: Pouvoir adjudicateur

#### I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :

Université de Corse, pôle de la Commande Publique 22 avenue Jean Nicoli B.P. 52, à l'attention de M. le président, F-20250 Corte. Tél. (+33) 4 95 45 01 99. E-mail : marchepublic@univ-corse.fr. Fax (+33) 4 95 45 06 73.

Adresse(s) internet:

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : http://www.univ-corse.fr.

Adresse du profil d'acheteur : http://www.klekoon.com.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Point(s) de contact susmentionné(s).

# I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S) :

Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales.

Éducation.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

# Section II : Objet du marché

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :

#### **ENTRETIEN ESPACES VERTS**

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :

Services.

Catégorie de service : nº1.

Lieu principal de prestation : Corte, Bastia, Ajaccio.

Code NUTS FR83.

II.1.3) L'avis implique : Un marché public.

II.1.4) Informations sur l'accord-cadre :

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats :

#### **ENTRETIEN ESPACES VERTS**

- II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics): 77310000.
- II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui.
- II.1.8) Division en lots: Non.
- II.1.9) Des variantes seront prises en considération : Non.

#### II.2) QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ

### II.2.1) Quantité ou étendue globale :

Le marché est conclu pour une période d'un an ferme renouvelable 3 fois pour une période supplémentaire de 12 mois, la durée totale du marché ne pouvant excéder 4 années. La prestation concerne tous les sites de l'université de Corse.

II.2.2) Options: Non.

# II.3) DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION:

# Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire. Le délai de paiement est de 30 jours.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Solidaire.

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Non.

#### III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- 1. Garanties professionnelles et financières suffisantes;
- 2. Garanties techniques suffisantes.
- lettre de candidature (Dc1 disponible sur <a href="http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/daj/DC/imprimes\_dc/dc1.rtf">http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/daj/DC/imprimes\_dc/dc1.rtf</a>.

#### III.2.2) Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- Déclaration du candidat (Dc2 disponible sur <a href="http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/daj/DC/imprimes\_dc/dc2.rtf">http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/daj/DC/imprimes\_dc/dc2.rtf</a>).

#### III.2.3) Capacité technique :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : le candidat présentera son mémoire technique de la façon suivante :

- -Présentant les compétences du prestataire et l'expérience dans le domaine de l'entretien espaces verts, possédant les attributions suivantes:
- \_ Avoir une habilitation distributeur et applicateur produits phytosanitaires
- \_ Avoir au moins 2 titulaires du certificat spécialisation tailles et soins des arbres
- \_ Avoir au moins 2 titulaires d'un diplôme relatif aux travaux paysagers
- \_ CACES plateforme élévatrice et conduite engins agricole
- -Moyens matériels et en personnels mis a disposition
- -Un planning théorique de réalisation sur une année.

III.2.4) Marchés réservés : Non.

# III.3) CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES

III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière :

III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation :

Section IV : Procédure IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte.

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :

# IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

<u>IV.2.1) Critères d'attribution :</u> Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

- 1. Valeur technique. Pondération : 50.
- 2. Prix des prestations. Pondération : 50.
- IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée : Non.

#### IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur : 11S0022.

- IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :
- IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif :
- IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : **30 juin 2011 17:00.**
- IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés .
- IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français. IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).

#### IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres :

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE :

VI.2) LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES : Non.

#### VI.3) AUTRES INFORMATIONS:

Si les documents fournis par le candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Conditions pour obtenir les documents contractuels et additionnels : gratuitement sur www.klekoon.com (ou à partir du site de l'università di Corsica), ou sur demande auprès de la cellule des Marchés publics - télécopieur: 04 95 45 06 73 - e-mail: marchepublic@univ-corse.fr.

#### Conditions de remise des offres:

Les offres devront parvenir avant la date et l'heure limites contre récépissé ou avec avis de réception postal à l'université de Corse- pôle de la commande publique - 22 av jean Nicoli - 20 250 Corte ou par voie électronique sur le profil acheteur : <a href="www.klekoon.com">www.klekoon.com</a>. Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 17 mai 2011.

# VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Bastia, chemin Montepiano, F-20407 Bastia.

# VI.4.2) Introduction des recours :

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : -Référé précontractuel jusqu'à la signature du contrat ;

- -Référé contractuel dans un délai de 1 mois suivant l'avis d'attribution publié au JOUE ;
- -Recours " Tropic " dans un délai de 2 mois suivant l'avis d'attribution publié au joue;
- -Rep dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision concernée.
- VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 17 mai 2011.